

*Initiatives parlementaires*

uniquement pour avoir fait son devoir, mais pour l'avoir fait rapidement et avec professionnalisme, ce que, je crois, nous attendons tous de nos policiers.

Je songe à un certain nombre de cas horribles dont j'ai eu à m'occuper en tant que procureur de la Couronne ou d'avocat de la défense, des procès pour meurtre, pour agression sexuelle et pour meurtre suivi d'un suicide, où ce sont les agents de police qui ont dû affronter des scènes traumatisantes et qui l'ont fait de manière professionnelle et en prenant des notes. Toutefois, leur travail ne se limitait pas à cela.

• (1945)

Ensuite, il leur revenait souvent d'agir comme un prêtre, un conseiller familial, ou un travailleur social auprès des familles des personnes décédées. Il leur fallait dire à ces gens-là que quelqu'un qu'ils aimaient et chérissaient n'était plus de ce monde, mais avait péri prématurément dans un accident, causé par l'alcool au volant, par la faute de quelqu'un d'autre, ou avait été la victime d'un meurtre, d'une agression ou de quelque autre crime.

J'en suis venu à respecter nos diverses forces policières et nos agents de police non seulement pour leur formation, mais aussi pour le dévouement dont ils font preuve dans l'exécution de leur travail, et au sein de la collectivité, en entraînant une équipe de balle, une équipe de hockey mineur et en participant à diverses activités sportives locales ou à la vie communautaire en général. Ils font non seulement partie de la collectivité, mais ils en sont souvent le cœur même.

Pour avoir collaboré avec la police, ce dont je suis fier, je sais que les policiers travaillent fort et c'est un plaisir pour moi de prendre aussi la parole aujourd'hui au sujet de cette motion.

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, je me joins à mes collègues pour féliciter la députée de Mississauga-Est d'avoir pris l'initiative de souligner le travail positif qu'accomplissent les agents de police de toutes les régions du Canada.

Je discutais récemment avec la députée de Hamilton Mountain et le député d'Ottawa-Centre et nous nous accordions à trouver que la société a trop souvent tendance à s'arrêter aux aspects négatifs d'une situation au lieu de songer aux choses positives. Pour cette seule raison, mes collègues auraient sûrement, eux aussi, aimé participer au débat sur cette motion.

Permettez-moi de vous raconter un événement qui s'est produit aujourd'hui, pour vous montrer que cela ne se produit pas seulement à propos du travail des policiers.

Hier, un de nos collègues célébrait son quarantième anniversaire de vie politique. Il s'agit d'un Canadien et d'un Manitobain remarquable, qui a été député à l'assemblée législative du Manitoba durant plusieurs années, qui a été chef du Parti libéral du Manitoba et qui siège maintenant au Sénat depuis plusieurs années, le sénateur Gildas Molgat. L'événement serait passé complètement inaperçu si quelqu'un ne me l'avait pas signalé et si je n'avais pu en faire part à mes collègues.

Je cite cet exemple car il s'agit d'un anniversaire remarquable et qu'il vaut la peine de signaler; pourtant, si le jubilaire avait fait la moindre chose négative, je suis persuadé que cela aurait été rapporté dans tout le pays.

Il en est ainsi avec les policiers; ils commettent des erreurs, comme nous le faisons tous, mais nous avons tendance à souligner les erreurs sans voir les éléments positifs. Je veux parler aujourd'hui de certains de ces éléments positifs et je le ferai, sans grande impartialité peut-être, en parlant de la ville de Winnipeg. J'ai communiqué avec les autorités de Winnipeg et je veux exposer très brièvement certaines mesures positives qu'on y a prises.

Par exemple, nous avons un programme de lutte contre les vols d'automobiles. Les propriétaires d'automobile peuvent obtenir une vignette qui est enregistrée auprès des services de police. Si les policiers repèrent cette voiture entre minuit et 5 heures du matin, ils peuvent l'intercepter pour vérifier si le conducteur est bel et bien le propriétaire inscrit au registre. Cette mesure vise à réduire le nombre de vols d'automobiles.

Nous avons un programme de police communautaire dont les membres passent beaucoup plus de temps avec les citoyens. Ils tâchent de comprendre les besoins locaux et les gens beaucoup mieux qu'auparavant.

Nous avons un service d'aide aux victimes qui assure une liaison entre le Service de police et les victimes d'actes criminels qui ont souvent du mal à s'adapter à ce qui leur est arrivé.

Dans les quartiers, on effectue un plus grand nombre de patrouilles à pied, ce qui a entraîné la création d'un certain nombre de postes de police secondaires. Il s'agit de bureaux très visibles à partir desquels les policiers effectuent leurs patrouilles et qui servent aussi de bureaux d'information publique. Ce programme est en vigueur depuis un certain temps déjà et il est couronné de succès.

Il y a aussi les patrouilleurs à bicyclette. Le service de police de Winnipeg veut multiplier les contacts personnels entre les policiers et les citoyens en envoyant de nombreux policiers faire des patrouilles à bicyclette. Je